



Non à la délocalisation et à l'externalisation de BPCE-IT !

L'intersyndicale de BPCE-IT s'oppose fermement à la **délocalisation et à l'externalisation d'activités BPCE-IT** présentées en CSE dans le cadre du projet DragonFly. Ce projet tente de nous faire croire que pour transformer BPCE-IT selon le programme D-Ops, nous n'aurions pas d'autres choix que de **transférer intégralement à Porto 12 services impactant directement 58 collègues** et de travailler en mode hybride (France/Portugal) pour 47 autres services **impactant ainsi directement ou indirectement tou-tes les salarié-es**.

Depuis sa création en 2015, BPCE-IT voit son activité croître avec les entreprises qui l'ont rejoint (CFF, Crédit Coopératif, Natixis, Palatine, ...). BPCE-IT assume parfaitement son rôle si l'on en juge par **le benchmark ISG réalisé cet été qui nous place en 2^{ème} position sur le marché européen**. Alors pourquoi vouloir casser ce modèle qui a fait ses preuves en partageant notre activité avec une succursale de Natixis à Porto ?

Un groupe mutualiste, qui s'associe aux JO 2024, qui fait 4 milliards de bénéfice par an ne peut-il pas maintenir ses activités en France ?

Avec la réforme des retraites en cours, il est scandaleux que le groupe BPCE transfère aujourd'hui une partie de ses activités à l'étranger (319 ETP) en diminuant ses effectifs en France (- 379 prestataires et 25 départs volontaires) réduisant notamment les cotisations retraites versées en France.

Les salarié-es de BPCE-IT en ont assez des **réorganisations incessantes, du modèle Well pas adapté à nos métiers, du « toujours plus »** exigé par notre direction **avec la dénonciation de notre accord temps de travail**. Aujourd'hui, avec ce projet de délocalisation à Porto, naît, en plus, un sentiment **d'injustice sociale et de manque de reconnaissance** du travail effectué en France. La compétition induite (forcément déloyale compte tenu du marché du travail à Porto) au sein de deux structures et pays différents avec la barrière de la langue ainsi que les différences culturelles déstabiliseront BPCE-IT. Cela affectera, inévitablement, la qualité de service.

Quel avenir à moyen terme pour BPCE-IT, pour nos emplois en France, une fois que le transfert de connaissance aura été fait à marche forcée ? Quels seront, par exemple, les impacts de ce projet sur les **astreintes et les interventions** et quelles seront les perspectives d'évolution pour les collègues qui ne maîtrisent pas l'anglais ? Y aura-t-il une deuxième vague dans trois ans à Porto ou ailleurs ?

C'est tout de suite que nous devons réagir collectivement et envoyer un message clair à nos dirigeants pour s'opposer à ce projet dans lequel les salarié-es de BPCE-IT ont tout à perdre !

Si vous voulez que cela change, l'intersyndicale BPCE-IT invite chacune et chacun d'entre vous (syndiqué-e ou non) à **débrayer le mardi 17 janvier 2023 de 15h00 à 16h00 en posant dans i-Time une heure de grève.**

Celles et ceux qui le souhaitent pourront alors quitter l'entreprise et mettre dans Outlook le message d'absence suivant : « *En grève jusqu'au 18 janvier contre le projet d'externalisation et de délocalisation de BPCE-IT à Porto !* »

Merci aussi de bien vouloir nous signifier votre débrayage sous Forms depuis un poste de travail BPCE-IT en cliquant sur : <https://forms.office.com/e/V2sGMAKCAA>

Janvier 2023.